

COMMUNE DE OUERRE

Département d'Eure-et-Loir

Arrondissement : DREUX

Compte rendu de la séance du jeudi 11 avril 2024

Etaient présents :

Madame Clémentine FISSON, Madame Martine MAILLARD, Monsieur Philippe GROSSET, Madame Marie-Laure DESMOULINS, Monsieur Stéphane BLANCHEMAIN, Madame Marianne BERTHERAT, Madame Aurélie DUMONT, Monsieur Emmanuel GATEAU, Madame Gaëlle JOUET, Monsieur Patrick VASSEUR.

Etaient absents excusés :

Madame Prune BULKA donne pouvoir à Madame Gaëlle JOUET
Monsieur Matthieu FOURRAGE
Monsieur Pascal OUDET
Madame Sonia HENRY

Secrétaire de la séance :

Monsieur Patrick VASSEUR

Début de séance : 18 heures 30

APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le procès-verbal du conseil municipal du 21 mars 2024 a été approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS

DE 2024 008 : Vote des taux d'imposition 2024

Mme la Maire soumet aux membres du Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 fourni par l'administration fiscale :

- Taxe foncière (bâti) : 37,82%
- Taxe foncière (non bâti) : 36,77%
- Taxe d'habitation : 10.20%

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, après en avoir délibéré,

- Décide de ne pas augmenter les taux.

Les taux votés pour 2024 sont

- o Taxe foncière (bâti) : 37,82%
- o Taxe foncière (non bâti) : 36,77%
- o Taxe d'habitation : 10.20%

DE 2024 009 : Vote du budget primitif 2024

Mme la Maire présente au conseil municipal le projet du budget primitif préparé par la commission « finances ».

Le budget primitif est voté à l'unanimité pour

- **684 618.76€** en dépense de fonctionnement
- **1 015 781.22€** en recette de fonctionnement
- **375 698.19€** en dépenses et recettes d'investissement

DE 2024 010 : Convention avec l'association GRACES (Gestion et Regroupement Administratif des Contrats de l'Emploi et de la Solidarité)

Certains travaux sur la commune nécessitent un second employé communal ; cette association permet d'avoir une personne à mi-temps (20h/semaine), une prise en charge de la rémunération à hauteur de 60%. Ce sont des personnes ayant la reconnaissance RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Cela demande une adhésion de 0,80€/habitant à l'année et 27€ de frais de dossier et gestion. Mme le Maire et Mr Philippe Grosset ont abordé ce sujet avec l'employé communal lors de son entretien individuel annuel.

Le Conseil Municipal a abordé le point du remplacement de la secrétaire de mairie. Suite à la démission de Diana Ibanez, la mairie fait appel au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir pour assurer le secrétariat. L'éventuelle embauche est toujours en étude et rien n'est définitif à ce jour, Mme le Maire et ses adjoints préférant prendre le temps de la réflexion.

Le conseil Municipal à l'unanimité

- Décide la création du poste à 20 heures par semaine pour permettre l'embauche d'une personne ayant la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé).
- Donne tout pouvoir à Madame la maire pour signer tous documents référents à cette affaire

COMMISSIONS MUNICIPALES

URBANISME :

Quelques déclarations préalables sont en cours mais aucune demande de permis de construire depuis plusieurs mois.

TRAVAUX & VOIRIE :

Mr Philippe GROSSET propose l'achat d'une tarière et d'une scie à sol. Ce dernier outil permettrait d'améliorer et de faciliter le rebouchage des trous sur la voirie de plus en plus nombreux. Cette méthode permettrait un rebouchage des trous plus conséquent.

Lors de la prochaine réunion « Travaux » sera abordé de poser des barrières sur certains chemins notamment celui du cimetière (rue St Vincent à l'entrée des bois), pour éviter des dépôts de déchets ou autres. Le Conseil municipal remercie Monsieur Prunier pour son effort fait sur la clôture de l'espace jeux « place de la libération »

MANIFESTATIONS COMMUNALES & CEREMONIES :

* Nous étions peu nombreux au nettoyage du cimetière samedi 23 mars malgré une météo clémente, mais la participation de tous les élus et de quelques bénévoles a rendu propres les murs intérieurs et extérieurs de notre cimetière.

*Le nettoyage nature du 7 avril organisé par l'ASC a récolté peu de déchets et c'est une satisfaction.

La commune souhaite maintenir les nettoyages nature car nous y sommes tous attachés ainsi que ce partenariat avec l'ASC.

Mme Maillard signale que la location des malles pour la chasse aux œufs, les malles des jeux pour les journées intergénérationnelles, le lancer de basket, le bubble-foot, le sumo, les structures gonflables, le groupe électrogène etc... n'est jamais facturée à la collectivité.

*La prochaine journée intergénérationnelle du 25 avril se déroulera sans l'animatrice, absente pour congés.

*Le 80^{ème} anniversaire du débarquement ne sera pas malheureusement célébré sur notre commune, craignant avoir peu de présents cet été.

LIENS SOCIAUX :

Mme Gaëlle Jouet annonce une prochaine réunion mardi 23 avril pour étudier notamment auprès des administrés les besoins et envies de marchands ambulants sur la commune.

COMMUNICATION :

La commission prépare son prochain Oréen et les articles divers et variés ne manqueront pas. Le service Panneau Pocket fonctionne très bien et apprécié de plus en plus.

FERME LOUVET :

Mr Stéphane Blanchemain a reçu un 3^{ème} et dernier agent immobilier et attend son estimation. Nous étudierons toutes ces propositions ainsi que celle d'Eure-et-Loir habitat, le groupe 3F préférant travailler parallèlement avec la SAEDEL.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SIRP :

*Le budget a été voté.

*Un incident a eu lieu sur le parking de l'école de Marsauceux. Les bénévoles sécurisant la traversée de la route subissent de plus en plus d'agressions verbales et physiques. Afin de sécuriser le site Mme la Maire a proposé aux maires du regroupement de fermer l'accès au parking aux parents. Cette solution trop complexe n'a pas été retenue. Les représentants des parents d'élèves ont accepté de faire traverser les enfants en attendant une rencontre le 26 avril avec les services transports de l'Agglo de Dreux.

*Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'est pas facturé au SIRP les heures en régie que l'employé communal effectue à l'école de Ouerre. Ce bâtiment appartient à la commune et le bon entretien préserve la bâtisse. Son coût annuel pour 2022 s'élevait à 200€.

*Autre point, Mme le Maire informe que toute demande de dérogation des parents demandant la scolarité de leur enfant hors commune, sera refusée. Le SIRP manque d'enfants et une fermeture de classe aura lieu en septembre prochain.

EURE-ET-LOIR INGENIERIE :

*Le budget a été voté.

Au vu des différentes inflations, le Syndicat augmentera ses prestations.

COMMISSIONS DE L'AGGLO

DECHETS :

*Sur les sept dernières années, un gain de 1 850 000 € a été réalisé.

*La déchetterie de Dreux sera fermée d'octobre 2024 à avril 2025 sauf pour les végétaux qui eux seront acceptés mais sur un lieu juste à côté de la déchetterie actuelle. Cette fermeture est due aux travaux pour un coût de 5 300 000 €.

Cette fermeture risque d'augmenter les dépôts sauvages sur les communes environnantes. La commune sera très vigilante sur ce sujet et que comme aujourd'hui tout dépôt sauvage est communiqué à notre référent de la gendarmerie pour investigation et sanctions.

*L'Agglo procède à une refonte des tournées de collectes (Sepur) dès le 13 mai 2024. Les poubelles jaunes ramassées les semaines impaires le seront les semaines paires. Un kit de communication sera distribué aux communes concernées afin d'informer les résidents.

MOBILITES :

La signature de l'avenant n°5 génère des économies mais l'inflation générale crée l'augmentation des tarifs dont celui des transports scolaires. Le transport est revalorisé d'environ 6%, passant ainsi de 62,40€ à 65,70€ pour les primaires et de 198€ à 210€ pour les collégiens/lycéens.

ASSAINISSEMENT :

L'Agglo prend la compétence début 2025 des eaux pluviales urbaines ; ceci concerne l'entretien des avaloirs, grilles, réseau, bassins de rétention pour un coût s'élevant à 1 500 000€ ; 500 000€ seront pris en charge et le reste aux charges des communes.

Deux scénarios sont proposés :

*La commune fait les travaux et l'Agglo paie sur facture.

*L'Agglo fait les travaux et déduit les frais sur la dotation.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire demande le remboursement des gobelets Ecocup s'élevant à 207€. Ces écocup portent le logo de Ouerre et seront utilisés notamment au 14 juillet moyennant une consigne de 1€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte et demande le remboursement de 207€ à Mme le Maire.

La séance est levée à 20 heures 40.

Prochaine réunion de Conseil prévue jeudi 23 mai 2024.

Madame la Maire
Clémentine FISSON

Le Secrétaire de séance
Patrick VASSEUR